

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Centre Communal d'Action Sociale
d'Onet-le-Château



Table des matières

PREAMBULE	3
CONTEXTE GENERAL	3
<u>I. RETROSPECTIVE DES BUDGETS DU CCAS 2019 – 2022.....</u>	5
A) <u>Section de fonctionnement.....</u>	6
1. Recettes de fonctionnement.....	6
2. Dépenses de fonctionnement.....	6
B) <u>Section d'investissement.....</u>	7
1. Recettes d'investissement.....	7
2. Dépenses d'investissement.....	7
<u>II. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023.....</u>	12
C) <u>Section de fonctionnement.....</u>	13
3. Recettes de fonctionnement.....	13
4. Dépenses de fonctionnement.....	13
D) <u>Section d'investissement.....</u>	13
3. Recettes d'investissement.....	13
4. Dépenses d'investissement.....	13

PREAMBULE

La Loi d'Orientation 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, en son article 11, précise que les Collectivités Territoriales de 3 500 habitants et plus doivent tenir un Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B) dans un délai de deux mois qui précèdent l'examen du budget.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi «NOTRe», publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des administrateurs.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président du CCAS notamment sur les orientations budgétaires.

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs ainsi que préciser notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel...

Il est à noter que désormais le débat ne devra pas seulement avoir lieu, il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

CONTEXTE GENERAL

2023, une année d'inflation et d'incertitudes.

Ces trois dernières années ont été marquées par une succession de crises. Au niveau national, l'embellie économique constatée en début d'année 2022, a été de courte durée, interrompue par la guerre en Ukraine, des pénuries notamment dans le secteur énergétique et un niveau d'inflation record, autour de 7 %, jamais atteint depuis le pic des années 80.

Alors que les perspectives en termes de croissance pour 2022 restent à un niveau élevé de 2,7 %, dépassant l'avant crise, celles pour 2023 sont nettement moins favorables.

Le rapport d'orientations budgétaires 2023 intervient dans un contexte incertain. La guerre en Ukraine et ses conséquences ont assombri, au niveau mondial, les perspectives de reprise économique dans un contexte d'inflation élevée. Après un fort rebond en 2021 (+6.1%), l'activité mondiale s'est infléchie en 2022 (+3.3%). Cette tendance devrait se confirmer en 2023 (+3.1%) compte tenu du haut niveau des prix des énergies, des tensions sur les approvisionnements et, plus généralement, de l'incertitude ambiante.

Concernant la zone Euro, l'activité tend à progresser encore en 2022, avec toutefois des différences importantes entre les pays, mais devrait ralentir en 2023. L'Allemagne afficherait une croissance plus faible que la moyenne avec une industrie fortement pénalisée par la hausse des prix et les

tensions d'approvisionnement. L'Espagne retrouverait son niveau pré-crise en 2023 portée par un secteur touristique dynamique. Quant au Royaume Uni, il connaîtrait une récession sur 2023 compte tenu de la mise en place tardive de mesures de régulation des prix de l'énergie et des contraintes inhérentes au « Brexit ».

En France, la croissance nationale a légèrement progressé au 3^{ème} trimestre 2022 de +0,2% alors qu'elle affichait une augmentation de +0,5% au second trimestre. L'activité tend à ralentir et les derniers indicateurs suggèrent une récession de -0,2% pour le dernier trimestre 2022.

Depuis 2020, en lien avec le contexte de pandémie et les interventions de la puissance publique pour soutenir les ménages et l'économie, les finances publiques ont été largement mobilisées et se retrouvent dans une situation fortement dégradée avec une hausse de près de 10% de la dépense publique entre 2019 et 2021 et une dette publique qui représentait, fin 2021, 112.8% du P.I.B.

De fait, les finances des Collectivités Locales se dégradent notablement en 2022, alors même que la situation consolidée de la plupart d'entre elles s'était rétablie en 2021 au regard de l'année 2020. Cette amélioration résultait, notamment, d'une forte dynamique des recettes de fonctionnement lesquelles avaient progressé de +4.9% entre 2020 et 2021. L'épargne brute était en augmentation, supérieure à celle de l'année 2019.

L'année 2022 a subi, de manière concomitante, l'impact de plusieurs paramètres qui ont altéré très fortement les capacités financières des Collectivités Locales.

Les fortes hausses des factures énergétiques, des frais de maintenance et des prix des denrées ont contribué à cette érosion tout autant que l'augmentation sensible et spécifique de la masse salariale.

Associées à l'évolution du G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité), les décisions gouvernementales, appliquées courant 2022, d'augmenter le point d'indice, de réformer, de manière générale, la catégorie B (augmentation d'indices majorés, grades accordés plus rapidement, etc.) et de réduire les délais d'obtention des échelons ont eu un impact significatif dans l'altération des résultats de l'exercice. Ces décisions vont produire pleinement leur effet budgétairement pénalisant dès 2023.

Les Collectivités Territoriales se trouvent désormais dans une situation financière complexe avec une augmentation conséquente de leurs charges de fonctionnement qui vient nettement amoindrir leur capacité d'autofinancement de la section d'investissements. Il convient de rappeler que la capacité d'investissement des Collectivités Locales est un des vecteurs majeur du maintien, voire du développement de l'emploi local.

Le Centre Communal d'Action Sociale n'y échappe par car il dépend directement des finances de la Ville.

I. RETROSPECTIVE DES BUDGETS DU CCAS 2019 - 2022

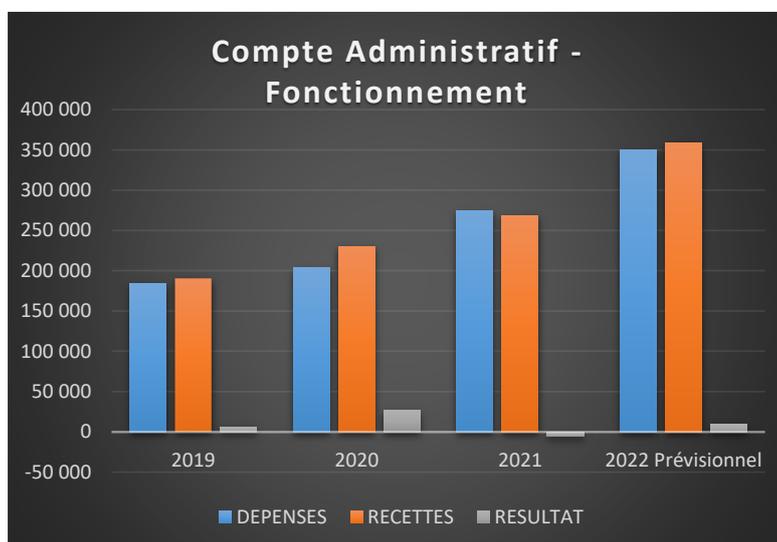
Pour rappel, le budget primitif 2022 du CCAS se composait comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	354 116 €	354 116 €
Investissement	57 077 €	57 077 €
Total du budget	411 193 €	411 193 €

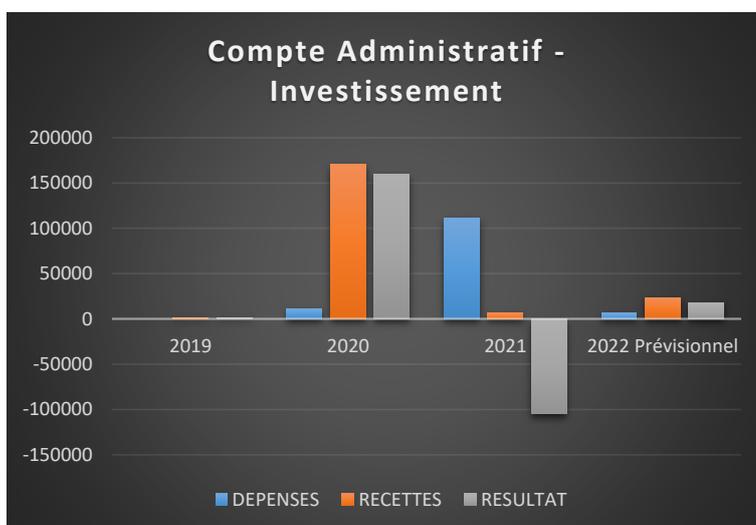
Analyse rétrospective 2019 – 2022 du budget du CCAS

COMPTE ADMINISTRATIF

	FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2019	184 335	190 541	6 206
2020	203 673	230 053	26 380
2021	274 298	268 724	-5 574
2022 Prévisionnel	349 477	358 657	9 180



	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2019	0	1 711	1 711
2020	11 087	170 686	159 599
2021	111 470	6 544	-104 926
2022 Prévisionnel	6 128	23 488	17 360



A) Section de fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réalisées 2022 du Centre Communal d'Action Sociale se composent essentiellement de la manière suivante :

- Subvention de la ville au CCAS : 254 835,00 €
- Remboursement salaires et charges courantes du RSO : 67 907,00 €
- Subventions du Département, de la CARSAT et de Rodez Agglo : 19 100,00 €

2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2022 du Centre Communal d'Action Sociale se composent essentiellement de la manière suivante :

- Remboursement à la commune des frais de personnel : 168 321,00 €
- Forfait services supports de la ville au CCAS : 18 000,00 €
- Charges courantes (loyers local CCAS, salle d'activités et appartement les Orchidées, fluides, ménage, assurances...): 45 691,55 €
- Subvention de fonctionnement au RSO : 55 510,00 €
- Aides financières (loyers, eau, aides diverses...): 3 646,00 €
- Activités de prévention (séniors, jeunesse active, octobre rose) : 13 168,59 €
- Repas des aînés : 32 949,14 €

Point sur les effectifs du CCAS

Evolution de la masse salariale depuis 2019 :

Année	Budget voté
2019	76 500 €
2020	138 000 €
2021	135 800 €
2022	168 321 €

En 2021 et 2022, l'absence prolongée de deux agents du service a nécessité le recrutement temporaire d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, de décembre 2021 à décembre 2022.

La référente Epicerie a quitté le CCAS en décembre 2022 et a été remplacée à compter du 1^{er} janvier 2023.

Effectif du CCAS au 01.01.2023 :

Fonction	Statut	Taux d'emploi
Responsable action sociale	Titulaire	Temps partiel 50 %
Responsable administrative	Titulaire	Temps complet
Référent Epicerie Sociale	Non titulaire	Temps non complet 50 %
Adulte relais –Mission Séniors	Adulte-relais	Temps complet

B) Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réalisées en 2022 proviennent essentiellement :

- du solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 54 673,41 €
- des opérations d'amortissement : 4 204,14 €
- du FCTVA : 18 283,52 €

2. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2022 s'élèvent à 6 2128,00 €.

Rétrospective de l'activité du CCAS

Aides financières

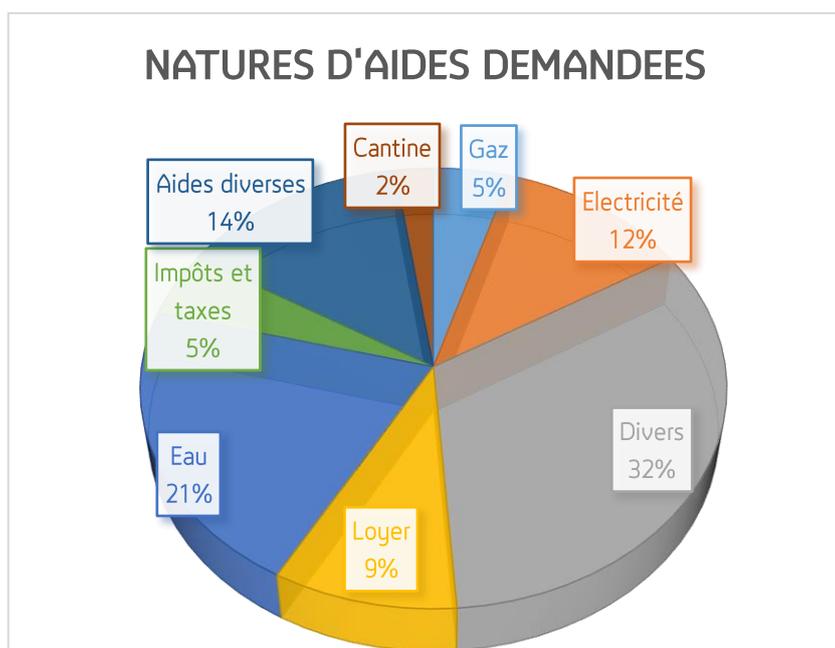
Pour mémoire :

- En 2020 : **25** demandes ont été déposées et **3 501,03 €** d'aides ont été attribuées
- En 2021 : **32** demandes ont été déposées et **3 480,00 €** d'aides ont été attribuées

Pour 2022, **43** foyers ont déposé un dossier de demande d'aide financière :

Décisions	Nombre	%
Accordé	25	58,14 %
Refusé	13	30,23 %
Classé	3	6,98 %
Ajourné	2	4,65 %
Total	43	100

Nature de l'aide	Nombre	%
Gaz	2	4,65 %
Electricité	5	11,63 %
Divers	14	32,56 %
Loyer	4	9,30 %
Eau	9	20,93 %
Impôts et taxes	2	4,65 %
Aides diverses	6	13,95 %
Cantine	1	2,33 %
	43	100,0%

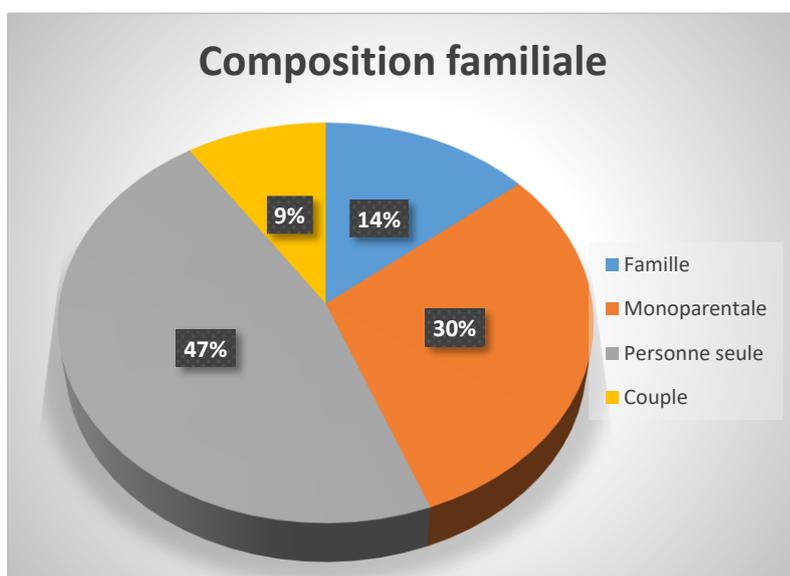


Montant des aides financières accordées pour l'année 2022 par nature d'aide :

Nature de l'aide	Nombre d'aides	Montant
Gaz	2	468,25 €
Electricité	1	100,00 €
Divers	9	1 317,83 €
Loyers	3	510,00 €
Eau	7	899,91 €
Aides diverses	2	174,00 €
Cantine	1	176,64 €
Total	25	3 646,63 €

Composition familiale	Nombre	%
Famille	6	13,96 %
Monoparentale	13	30,23 %
Personne seule	20	46,51 %
Couple	4	9,30 %
Total	43	100,0%

Nombre d'enfants	Foyers	%
1 enfant	7	31,82 %
2 enfants	6	27,27%
3 enfants	6	27,27%
4 enfants	2	9,09 %
5 enfants	1	4,55 %
Total	22	100,0%



Elections de domicile

La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civiques et sociaux. La notion de personne « sans domicile stable » désigne toute personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et d'y consulter son courrier de façon constante (CIRCULAIRE N°DGAS/MAS/2008/70 du 25 février 2008 relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable).

Conformément à l'article D. 264-6 du code de l'action sociale et des familles, l'organisme domiciliaire est tenu de réceptionner et de mettre à la disposition du titulaire de l'attestation l'ensemble du courrier qui lui est adressé.

L'élection de domicile prend fin lorsque l'intéressé le demande, lorsqu'il acquiert un domicile stable ou lorsqu'il ne se manifeste plus.

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de demandes	25	40	26	19	23	22	18	10	12	19	77

Le nombre de demandes de domiciliations en 2022 a fortement progressé en raison de l'accueil de nombreuses familles ukrainiennes sur Onet-le-Château.

Aides Sociales Légales

Cette aide, qui peut être attribuée aux personnes âgées ou handicapées, permet de prendre en charge tout ou partie :

- soit des frais d'hébergement en EHPAD ou Etablissement Spécialisé,
- soit des frais d'intervention d'une aide-ménagère à domicile.

Elle est attribuée sous condition de ressources et versée par les services du Département.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Hébergement en EHPAD	26	25	21	21	18	12	13
Hébergement en foyer de vie, ESAT	18	17	11	10	8	14	15
Aide-ménagère	3	5	4	2	5	5	2
Totaux	47	47	36	33	31	31	30

Actions de prévention/lien social

- Participation, en partenariat avec le CRCDC et la Ligue contre le cancer, aux opérations Mars Bleu (journée randonnée au Château d'Onet-Village avec les clubs de randonnée locaux) et Octobre Rose (journée stands de prévention à l'Athyrium). Près de 250 personnes ont participé à Mars Bleu et une trentaine lors d'Octobre Rose.
- Mise en place de l'opération « Jeunesse active » avec des ateliers de « Communication non verbale » pour aider les jeunes en situation de recherche d'emploi à acquérir une meilleure image d'eux-mêmes. En 2022, un seul atelier a pu être organisé avec un groupe de 8 personnes issues de l'école de la deuxième chance et de l'ASAC.
- Dans le cadre de l'évènement « Noël Solidaire » qui s'est déroulé au Patio, un atelier pour confectionner des décorations pour le sapin de Noël a été proposé aux bénéficiaires de l'Épicerie Sociale et 7 ont répondu présents.

Actions en faveur des personnes âgées isolées en 2022

- **Activités variées :**

Nombre de participants : 96

Nombre de séances : 24

Des **activités variées** ont été proposées une fois par semaine : visites de musées ou d'expositions, sorties dans des parcs, chansons et accordéon/guitare, Zoothérapie, Bien être et nutrition, Sono thérapie, Hypnose, Cinéma, Sortie SPA (protection animale), rencontre intergénérationnelle, Ludothèque...

Les **sorties de l'été** : visites de plusieurs sites dans les départements de l'Aveyron, du Lot : une journée sur Flagnac (restaurant sur la péniche, balade), une Randonnée Gourmande sur le sentier de l'imaginaire à Thérondels, une visite de la coopérative fromagère et coutellerie de Laguiole ainsi que la visite du château de Belcastel.

Atelier « Octobre Rose » : réalisation de pompons Roses pour distribuer aux commerçants de la commune durant tout le mois d'octobre, en partenariat avec la ligue contre le cancer.

L'**atelier agilité** a eu lieu une après-midi par mois en moyenne, à la salle d'activités dans la maison intergénérationnelle. Étaient proposés des jeux de mémoire, d'observation, de langue française, de logique, des activités manuelles, des chansons...

Atelier " Art thérapie": un atelier de 2 heures, une fois par mois réalisé avec une professionnelle praticienne en médiation artistique et art-thérapeute

Atelier "Hypnose": un atelier 1 fois toutes les 6 semaines, soit 10 ateliers à l'année réalisés par une professionnelle. La régénérescence des cellules se produit au bout de 6 semaines, ceci expliquant la tenue de ces ateliers toutes les 6 semaines.

Des **ateliers pluri thématiques** ont été également réalisés afin de faire découvrir plusieurs activités pour diversifier les apprentissages et favoriser les rencontres : mémoire, jardinage, cuisine, relaxation, activités manuelles et sportives...

Atelier "chorale intergénérationnelle" : nous avons mis en place une chorale avec les seniors de la commune et les enfants des écoles. Il y a 1 heure de répétition par classe inscrite soit 3 heures par semaine pour les enfants et 2 heures par semaine pour les seniors. Nous prévoyons de faire une représentation en Juin 2023 devant la population et les familles lors de la fête annuelle de la commune.

Bilan qualitatif de ces activités :

Les personnes âgées sont toujours très heureuses de se rencontrer, d'échanger, de découvrir des lieux proches de chez elles, de partager leurs souvenirs. Elles participent volontiers à tout ce qui leur est proposé. Elles entretiennent ou recréent des liens entre elles, développent leur curiosité, retrouvent le goût des rencontres. Elles apprécient notamment que les activités leur soient adaptées et que le CCAS assure le transport des personnes qui ne peuvent se déplacer seules. Le petit nombre de participants (entre 6 et 12 personnes) à chaque activité favorise la convivialité et les échanges.

- **Séjours Seniors en Vacances :**

En partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques-Vacances), le CCAS a mis en place le programme « Seniors en vacances » pour partir en voyage. Ainsi, en 2022, **42** participants (5 couples, 32 personnes seules) sont partis à la Grande Motte du 10 au 17 Septembre 2022.

- **Plans Canicule et Hivernal :**

Chaque année, le **Plan national de prévention canicule** est activé pour les personnes âgées les plus fragiles et isolées, particulièrement exposées en cas de hausse durable des températures. Depuis 2018, le plan est effectif du 1^{er} juin au 15 septembre.

Dans ce cadre-là, une information avec un formulaire à compléter a été diffusée à tous les Castonétois de plus de 65 ans, en prévention d'une éventuelle canicule.

Le CCAS d'Onet-le-Château a constitué un registre nominatif des habitants susceptibles d'être concernés (inscription gratuite, facultative et volontaire) dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

En 2022, **60 personnes** ont été inscrites sur le registre (70 en 2021). Le plan canicule a été activé 5 fois soit 16 jours en 2022. Sur le terrain, une prise de contact journalière a été effectuée pour s'assurer que les personnes répertoriées sur le registre allaient bien.

S'agissant du **plan Grand Froid**, un registre a été ouvert et aucune inscription n'a été relevée. Le plan Grand Froid n'a pas été déclenché en 2022.

- **Repas des aînés :**

Ce moment de convivialité a pu être organisé en fin d'année 2022, sur 6 dates (les 21, 22, 25 et 28 novembre et les 1^{er} et 2 décembre), rassemblant au total 1 117 personnes âgées d'au moins 70 ans résidant sur la commune. Cette opération a eu un franc succès.

Résidence intergénérationnelle

Au cœur du quartier des Quatre-Saisons, la résidence intergénérationnelle « Les Orchidées », située à proximité de la Maison de Santé pluri-professionnelle (MSP), de l'Équipement Socio-Culturel et Sportif « l'Athyrium » et placée en bordure du parc paysager, est composée de plusieurs logements, dont une majorité de logements sociaux, une Maison d'Assistante Maternelle et une salle commune pour les Seniors :

- La salle d'activités pour les séniors remplit sa mission d'accueil des personnes âgées en vue de lutter contre leur isolement ; de nombreuses activités animées par l'adulte-relais s'y sont déroulées tout au long de l'année 2022 ;
- L'appartement de type T1bis acquis en 2021, dont la vocation est d'accueillir prioritairement des internes, étudiants ou stagiaires du domaine médical ou paramédical de l'agglomération, l'objectif étant de favoriser une installation pérenne de médecins à Onet-le-Château, est mis à disposition au profit de médecins internes depuis le 3 mai 2021.

Activité annexe : l'Épicerie Sociale

L'épicerie sociale s'inscrit dans une démarche d'aide alimentaire préservant la dignité des personnes en difficulté en sortant du simple assistanat.

Elle apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans un espace aménagé, elle met à disposition de ses usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : 20 % du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix, valeurs fondamentales des épiceries sociales.

Cette épicerie n'est pas uniquement un lieu d'achat, c'est un endroit chaleureux (avec des jeux pour les enfants, petits gâteaux et boissons proposés lors des ouvertures), propice au dialogue permettant de rompre l'isolement dans lequel se trouvent souvent les personnes en difficulté. Les bénéficiaires sont accueillis 1,5 jour/semaine, à savoir tous les lundis de 14 h 00 à 17 h 00 et les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Des ouvertures tardives jusqu'à 19 h 00 peuvent s'opérer afin d'accueillir les étudiants.

Pour bénéficier de l'accès à l'épicerie sociale, chaque demandeur habitant sur la commune doit solliciter un entretien auprès d'un travailleur social afin d'évaluer sa situation financière et sociale.

Le référent social et le demandeur définissent ensemble un projet dont l'objectif à atteindre durant la période d'admission à l'épicerie, sera de réaliser des économies sur le poste alimentaire afin de retrouver un équilibre budgétaire.

Le suivi social par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale est nécessaire pour permettre l'accompagnement de la personne dans son projet pour l'aider à atteindre ses objectifs.

En parallèle, sont développés des ateliers (cuisine, coiffure...) qui contribuent au bien-être et à l'estime de soi.

Depuis la crise sanitaire, un accès direct Etudiants a été mis en place pour les étudiants résidant sur la commune ou inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur d'Onet.

Afin de rompre l'isolement social que les bénéficiaires de l'Épicerie peuvent parfois vivre, des partenariats sportifs ont été conclus avec le Club d'Onet Football et le Roc Handball : un engagement qui se traduit par le don à l'Épicerie d'entrées de matchs, la participation des bénévoles sportifs lors d'opérations de collecte au profit de l'Épicerie et la mobilisation des bénévoles de l'Épicerie lors d'actions ou d'évènements initiés par ces associations sportives. Ce partenariat va permettre de renforcer les liens et l'esprit sportif tout en sensibilisant les jeunes à aller vers les autres et partager, une façon aussi de favoriser la mixité et de lutter contre les discriminations.

II. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

- Poursuivre les actions en direction des seniors afin de rompre l'isolement : ateliers, activités variées, visites à domicile, contacts téléphoniques et voyage
- Poursuivre le partenariat établi avec le CRCDC Oc et la Ligue contre le cancer suite aux actions initiées depuis 2017 avec les opérations Octobre rose et Mars bleu
- Participer au projet Jeunesse porté par la commune décliné au CCAS
- Faciliter l'accès des Castonétois à la Mutuelle communale
- L'Épicerie sociale et le C.C.A.S. poursuivent leur aide et soutien auprès des personnes qui nous sollicitent
- Renouveler l'accès direct étudiants à l'épicerie sociale tous les ans jusqu'à la fin du mandat
- Participer au programme alimentaire territorial mené par le Secours Catholique et Rodez Agglomération
- Elaborer l'Analyse des Besoins Sociaux
- Créer une plaquette d'informations sur les actions du CCAS

- Débuter les actions déclinées dans le contrat de projet du Patio Centre Social
- Poursuivre les actions en lien avec la Convention Territoriale Globale
- Organiser le transfert du CCAS au Centre Social Le Patio

A) Section de fonctionnement

Les dépenses et recettes de fonctionnement prévisionnelles pour 2023 s'élèveront à 340 733,00 €. Elles enregistrent une baisse par rapport à l'exercice N-1 de 19 218,43 €. Cette baisse est essentiellement liée à la diminution des charges de personnel par rapport à l'année 2022 au cours de laquelle le recrutement d'un agent supplémentaire avait été opéré afin de pallier aux absences pour raison de santé de deux agents du service.

1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles seront principalement constituées de :

- Dotation de la ville au CCAS : 237 760,67 €
- Remboursement salaires et charges courantes du RSO : 66 693,00 €
- Subventions organismes extérieurs (Département, Agglo, Carsat) : 25 000,00 €

2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles seront principalement constituées de :

- Remboursement à la commune des frais de personnel : 143 000 €
- Charges courantes (loyers local CCAS et salle d'activités, fluides, ménage, assurance...) : 51 500,00 €
- Forfait services supports de la ville au CCAS : 18 000,00 €
- Subvention de fonctionnement au RSO : 60 033,00 €
- Aides financières (loyers, eau, aides diverses...) : 5 500,00 €
- Activités de prévention (activités séniors, voyage séniors, jeunesse active, octobre rose) : 12 200,00 €
- Repas des aînés : 37 700,00 €

B) Section d'investissement

Les dépenses et recettes d'investissement prévisionnelles pour 2023 s'élèveront à 81 333,07 €.

1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement pour 2023 seront essentiellement constituées du solde d'exécution de la section d'investissement reporté pour 72 033,07 €. Cette somme résulte de l'addition du solde d'exécution de la section d'investissement de 2022 (54 973,41 €) et des recettes réalisées en 2022 (23 487,66 €, dont 18 283,52 € de FCTVA liée à l'achat de l'appartement des Orchidées en 2021), de laquelle ont été déduites les dépenses d'investissement réalisées en 2022 (6 128,00€).

2. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prévues en 2023 seront essentiellement constituées d'immobilisations corporelles pour un montant total de 78 333,07 €.